

ACQUISITION DES BIENS

I) Acquisition des immobilisations : Terrain , logiciel , sites d'internet ...

- 04/05 : Acquisition d'un terrain 1900 000^f , droit de mutation 100 000^f , honoraire du notaire 50 000^f , TVA 18% .
- 08/06 : Achat d'un logiciel de comptabilité à 500 000^f , frais d'installation 10 000^f , TVA 18% .
- 15/07 : Acquisition d'un site d'internet à 900 000^f , frais d'installation 20 000^f , TVA 18% .

II) Versement de l'acompte (avance) :

- 20/08 : Versement d'une avance de 5000 000^f par chèque bancaire sur la commande de rectifieuse .
- 25/09 : Versement d'un acompte de 800 000^f par chèque bancaire sur la commande d'un ordinateur .

III) Réception de facture :

- 24/08 : Réception de la facture adressée par le fournisseur rectifieuse 12 000 000^f , avance déduite 5000 000^f , frais d'installation 50 000^f , TVA 18% .
- 30/09 : Réception de la facture de l'ordinateur à 1400 000^f , frais d'installation 30 000^f , imprimante 100 000^f .

NB : La TVA sur les matériels informatiques est 5% .

IV) Calcule de facture d'acquisition sans règlement :

- 19/08 : Achat d'un outillage industriel à 7000 000^f , frais de montage 540 000^f , frais de transport 1000 000^f , honoraires 80 000^f , droit d'enregistrement 900 000^f .
- 15/09 : Acquisition d'un matériel de transport (Camion occasion " Nissan Diesel ") , elle reçoit la facture suivante : Prix d'achat 10 000 000^f , frais de réparation 200 000^f , TVA 18% , vignette 70 000^f , carte grise 50 000^f , carburant 32 000^f .
- 17/09 : Acquisition d'un ordinateur à 600 000^f , frais d'installation 50 000^f , imprimante 100 000^f , papier et ruban 25 000^f , TVA sur les matériels informatiques au taux réduit de 5% et TVA sur les autres matériels au taux normal de 18% .
- 20/09 : Achat d'un tracteur , le prix facturé : 10 000 000^f , remise 6% , escompte 2% , droit de douane 700 000^f , droit d'enregistrement 1500 000^f , frais de transit 645 000^f , TVA récupérable au taux de 18% .

V) Calcule de facture d'acquisition avec règlement :

- 07/03 : Achat d'un Camion de livraison 8 500 000^f , carte grise et vignette 425 000^f , frais 300 000^f , gasoil (gazole) 50 000^f , TVA 18% , règle 8 500 000^f par chèque à la **BDM**_{sa} , le reste par traite dans 45 jours .
- 09/03 : L'entreprise **DOUCOURE** a acquis un micro-ordinateur aux conditions suivantes : Prix d'achat 300 000^f , frais d'installation 50 000^f , logiciel 700 000^f , TVA 18% , paiement de 200 000^f par chèque à la **BCAO** et le reste par effet de commerce à la fin du mois .
- 13/03 : Acquisition d'un matériel agricole . Prix d'achat : 6 750 000^f , la commission représente ½ du prix d'achat . Règlement par chèque bancaire .

VI) Véhicule de tourisme :

- 15/11 : Achat d'un Camion **TOYOTA** de tourisme pour une valeur de 5 900 000^f TTC .

- 18/11 : La société **KEITA & FRERE** acquise d'une voiture marque **OPEL** pour tourisme de 2 600 000^f HT .

- 25/11 : Acquisition de véhicule de tourisme 4 000 000^f , droit de douane 500 000^f , droit d'enregistrement 1 500 000^f , frais de transit 200 000^f , TVA 18% .

VII) Immobilisation produite par l'entité pour elle-même :

1) Production commencé et terminé :

- 20/12 : L'entité **SYLLA** a terminée la construction d'un bâtiment administratif qu'elle va utiliser pour sa direction . Coût de la construction 10 000 000^f , main d'oeuvre 2 000 000^f , frais divers 500 000^f , TVA 18% .

2) Production non terminée :

- 28/12 : L'entité constate au moment de la clôture de ses comptes que la construction de ces nouveaux magasins qu'elle réalise elle-même n'est pas terminé . À ce jour les frais engagés s'élèvent à 8 500 000^f .

3) Production achevée :

01/01 : La construction est achevée ou terminée . Le coût s'est élevé (il s'agit du coût total de l'opération) à 12 000 000^f , TVA Malienne 18% .

VIII) Souscription du contrat et Paiement des redevances :

1) Souscription du contrat :

À fin d'utiliser une machine ultra-perfectionnée mais d'un prix très élevé 56 460 000^f , la société **SK** a fait recours au crédit bail dont les conditions sont les suivantes : Durée du contrat 42 mois ; Périodicité du loyer trimestriel , Souscription du 1^{er} loyer le 10/10 .

2) Paiement des redevances :

Redevance s'élève à 10% de la valeur de machine , TVA 18% , dépôt de garantie d'une valeur de 1 000 000^f versé avec le 1^{er} loyer . Sachant que l'opération est réglée par chèque .

VIII) Acquisition des titres :

1) Titre de participation :

08/01 : Achat de 80 titres de participation à 12 000^f , frais 48 000^f , TAF 17% .

2) Titre d'immobilisation :

09/01 : Acquisition de 20 titres malitèl à 28 000^f , commission 2000^f HT , TAF 17% . (Immobilisation) .

3) Titre de placement :

a. Action :

Achat de 50 actions (titre de placement) pour 1 920 000^f , commission 400^f par titre , TAF 17% .

b. Obligation :

Achat de 60 obligations (titre de placement) à 60 000^f l'une frais 5% , TAF 17% .

